

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **45 (1909)**

Heft 15

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLV^{me} ANNÉE. — N° 15.



LAUSANNE. — 10 avril 1909.

L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·RELIGIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. **Golay**, E., président de l'Union des instituteurs primaires genevois, Genève.
Pesson, Ch., instituteur, Céligny.
Rosier, W., cons. d'Etat, Petit-Lancy.
Mlles **Muller**, institutrice, Genève.
Pauchard, » Genève.
M. **Martin**, Ed., président de la Société Pédagogique genevoise, Genève.

Jura Bernois.

MM. **Gyiam**, A., inspecteur, Corgémont.
Duval, H., direct., Delémont.
Baumgartner, A., inst., Bienne.
Chatelain, G., inspect., Porrentruy.
Moeckli, Th., inst., Neuveville.
Sautebin, instituteur, Saicourt.

Neuchâtel.

MM. **Rosset**, Fritz, inst., Bevaix.
Latour, L., inspect., Corcelles.

MM. **Hoffmann**, F., inst., Neuchâtel.
Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Rusillon, L., inst., Couvet.

Vaud.

MM. **Pache**, A., inst., Moudon.
Eriod, E., inst., Lausanne.
Magnin, J., inst., »
Savary, E., inst., »
Cloux, J., inst., »
Baudat, J., inst., Corcelles s/Concise.
Gailloz, H., inst., Yverdon.
Ramuz, R., inst., Grandvaux.
Masnata, J., inst., Daillens.
Magnenat, J., inst., Oron.
Dufey, A., inst., Mex.
Guidoux, E., inst., Pailly.

Tessin.

M. **Nizzola**, prof., Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritschl**, Fr., Neumünster-Zurich.

Bureau de la Société pédagogique de la Suisse romande.

MM. **Frossard**, Camille, directeur, président, St-Imier.
Saucy, Charles, professeur, vice-président, St-Imier.

MM. **Vaclair**, Ernest, professeur, secrétaire, St-Imier.
Perret, C., inst., trésorier, Lausanne.

Guex, F., directeur, rédacteur en chef, Lausanne.

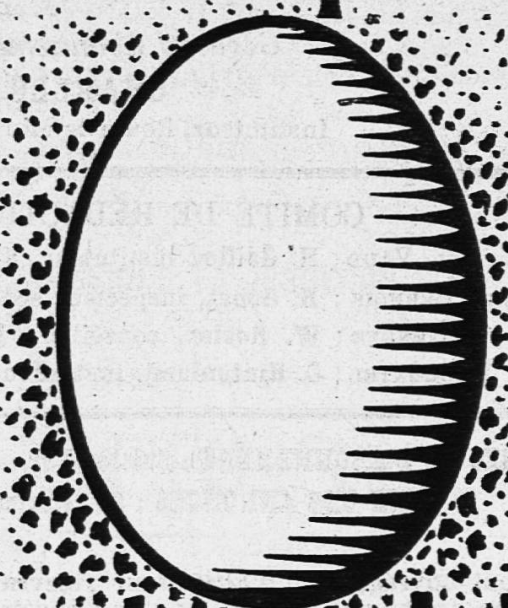
ON désire placer un garçon de 14 ans chez un instituteur où il pourrait suivre de bonnes écoles. Adresser les offres à l'Educateur.

L'exposition de Pâques

des magasins de la maison

"MERCURE"

offre un choix tout-à-fait exceptionnel de chocolats, de bonbons, de lièvres de Pâques, d'œufs de Pâques et de ravissantes bonbonnières pour cadeaux de Pâques.



Il faut aller la voir!

Café des fêtes de Pâques de 1909. Qualité particul. recommandable.

Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne

Publications de Monsieur W. Rosier, Professeur.

Géographie générale illustrée. Europe. — Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 334 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, ainsi que d'une carte en coul., in-4, cart. 3^e édit. 4 fr.

Géographie générale illustrée. Asie, Afrique, Amérique, Océanie. — Ouvrage publié sous les auspices des Sociétés suisses de Géographie, illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques, in-4, cartonné, 2^e édition. 4 fr.

Manuel de Géographie générale illustrée. Manuel de Géographie physique. par W. Rosier et E. Chaix. — Ouvrage illustré de 386 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. Un volume in-4, cartonné. 3 fr. 50

Manuel-Atlas destiné au **degré moyen** des écoles primaires. Canton de Vaud, Suisse et premières notions sur les cinq parties du monde. Ouvrage adopté par le Département de l'Instruction publique des Cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, et contenant 175 figures, dont 46 cartes en couleur dessinées par Maurice Borel. 1 vol. in-4, cart., 3^e édition. 2 fr. 25

Manuel-Atlas destiné au **degré supérieur** des écoles primaires. — *Notions sur la Terre, sa forme, ses mouvements et sur la lecture des cartes. Les phénomènes terrestres, Géographie des cinq parties du monde. Revisions de la Suisse.* — Ouvrages adoptés par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève et contenant de nombreuses figures et gravures, ainsi que 65 cartes en couleur dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte, dessinées par Maurice Borel. Petit in-4, cartonné, 2^e édition. 3 fr.

Histoire illustrée de la Suisse à l'usage des écoles primaires. — Ouvrage adopté par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Vaud, Neuchâtel et Genève, illustré de 273 gravures et cartes, et 8 cartes en couleur. In-4, cartonné. 3 fr.

Carte de la Suisse pour les écoles. Echelle $1/700\,000$ (carte en couleur à l'usage des élèves), sur papier fort, 50 c.; sur papier-toile. 70 c.

Carte muette de la Suisse pour les écoles. Echelle $1/700\,000$ (carte d'exercices à l'usage des élèves). 20 c.

CARTES MURALES

W. ROSIER & M. BOREL

PLANIGLOBE

en deux hémisphères

Edition physique - politique

Echelle 1 : 13,500,000

Chaque carte mesurant 1 m. 55 sur 1 m. 60, montée sur toile avec rouleaux, vendue séparément 24 fr.

Les deux cartes vendues ensemble 45 fr.

Ces deux cartes sont recommandées ou adoptées par les Départements de l'Instruction publique des cantons de Berne, Genève, Neuchâtel, Vaud et Valais.

W. ROSIER & E. GEBLER

Nouvelle carte murale de l'Europe

Edition physique

Echelle 1 : 3,200,000.

183 sur 164 cm.

Recommandée par le Département de l'Instruction publique du canton de Vaud.

Montée sur toile avec rouleaux

25 fr.

Nouvelle carte murale du canton de Vaud, publiée sous la direction et la surveillance du Département de l'Instruction Publique. Montée sur toile et rouleaux, dimensions 122/141 c/m. 30 fr. —

Les membres du corps enseignant peuvent se procurer cette carte au prix de 20 fr. seulement par l'entremise du Département de l'Instruction publique auquel les commandes doivent être adressées.

GRAND CHOIX DE MATÉRIEL SCOLAIRE

Mauerhofer & Brélaz

Rue Saint-Pierre 8. LAUSANNE, Rue Saint-Pierre, 8.

Cette maison continue à offrir au corps enseignant la toile coton, fournie aux écoles en 1907-1908, au prix de 70 centimes le mètre, net et au comptant.



La plus grande maison suisse d'expédition de

Café

fraichement torréfié et vert.
Thé, Cacao, Chocolat, Biscuits, etc.
Colis postaux de 2½, 5, 10 etc. kilos bruts
Rabais de 5% en timbres-escompte. Envois franco à partir de 10 frs.
Prix-courants gratuits et franco.
„MERCURE“, maison spéciale pour cafés et thés
Chocolats Suisses et Denrées Coloniales.
Bureau central à BERNE, Schanzenstrasse, 6.
Plus de 80 succursales en Suisse.

(H 1001 Y)

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **P. BAILLOD & C^{ie}**

Place Centrale. • LAUSANNE • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds.

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVREURIE ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS

depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

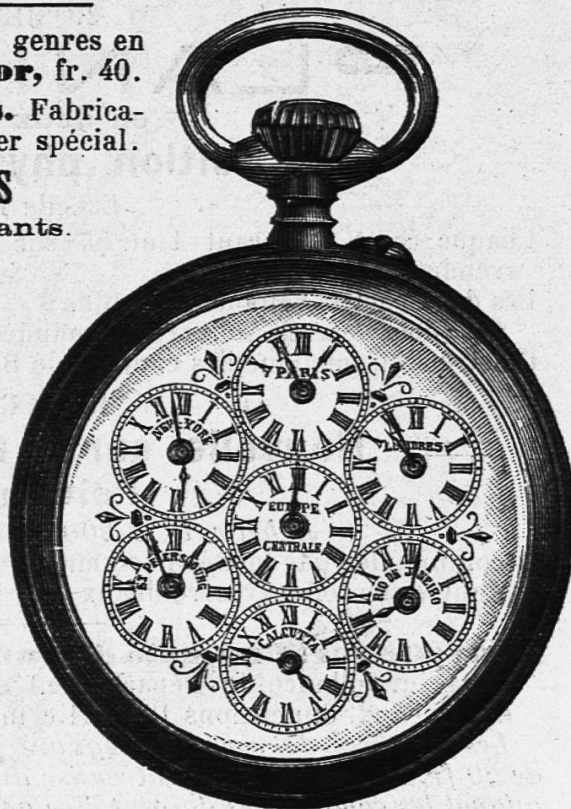
English spoken. — Man spricht deutsch.

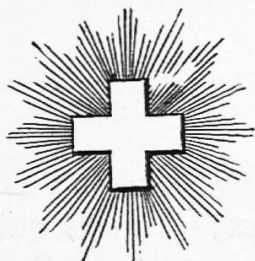
GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

Remise

10% au corps enseignant.





L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Encore les manuels de grammaire. — A propos de la fête enfantine de Lausanne. — Un manuel de composition française. — Correspondance. — Chronique scolaire : Genève. Jura bernois. Vaud. — PARTIE PRATIQUE : Récit : Le sauvage Broumbroumbroc, ou comment un petit garçon apprend à quoi servent les oiseaux.*

ENCORE LES MANUELS DE GRAMMAIRE

Il n'y a pas que le canton de Vaud qui ne soit plus satisfait de la grammaire dont se servent ses écoliers. Neuchâtel en est au même point et examine aussi le manuel Hanriot et le manuel Brunot, qui ont ceci de commun qu'ils ne se donnent pas pour des grammaires, mais pour des cours de langue française.

Le N^o 12 de l'*Educateur* renferme un article fort intéressant en faveur du manuel Hanriot. Son auteur, M. E. Monod, y expose tout ce qu'on peut en dire de bien (encore que certaines réserves puissent être faites); mais à côté des qualités, il ne voit pas certains défauts qui pourtant sont assez graves pour qu'on en tienne compte.

Pour commencer, comme le maître de philosophie de M. Jourdain, voyons l'alphabet. Qu'est-ce que cette classification des sons d'après la manière dont on les représente par l'écriture ?

M. Hanriot envisage que *ou, eu, an, on, en, un*, sont des voyelles composées; et que, *ch, ph, th, gn*, sont des consonnes composées.

En sommes-nous encore là? un son serait composé, parce qu'il s'écrit par deux lettres? alors le son *o* serait tantôt simple (*o*), tantôt composé (*au, eau, ot, or, haut, aulx*), et je pense à demi-composé, s'il s'écrit *ô*? et puis, à quoi sert cette classification? Brunot, lui, dit simplement que l'alphabet français présente cer-

taines lacunes, et que, pour les combler, on a recours à des combinaisons de deux lettres ; c'est cela qui est la vérité.

On trouve dans H. des devoirs dits d'intelligence, qui consistent à chercher des mots qui renferment telle ou telle consonne composée ; pour moi, je me refuse à y voir des exercices intellectuels, ... des exercices physiques, si l'on veut, puisqu'ils consisteront essentiellement à feuilleter le dictionnaire. L'*h* aspirée n'est pas non plus traitée comme il convient ; l'auteur du manuel H. confond notre *h* avec la lettre similaire allemande, ce que ne fait pas Brunot.

Sans doute, M. Hanriot n'aurait pas osé dire que l'alphabet français présente quelque imperfection, car on lit dans son livre que la langue française est la plus belle du monde ; il y aurait eu contradiction ; c'est je pense aussi la raison pour laquelle il ne tient nul compte de l'arrêté Leygues et expose tout au long les minutieuses règles sur lesquelles il y a tolérance, l'enfant n'en dût-il, rencontrer l'emploi qu'une fois tous les cent ans.

Brunot, dans les cas où il juge bon de donner la règle, la fait suivre d'une indication de la tolérance admise ; et, dans les cas où il s'agit d'une minutie d'un emploi rare, passe la règle sous silence.

Un cours de français doit, selon les idées les plus modernes, avoir pour but d'enseigner à se servir de la langue, c'est-à-dire à exprimer clairement ses pensées, et non seulement à savoir faire des dictées. C'est là le critérium qui servira à distinguer le cours de langue qui remplira son but de celui qui le remplit moins bien. Or il suffit de comparer les deux ouvrages en discussion pour savoir combien les exercices de rédaction de Brunot sont plus gradués, plus méthodiques que ceux d'Hanriot. Les personnes qui ont utilisé le manuel du premier ne tarissent pas d'éloges sur sa supériorité et sont enchantées des résultats obtenus.

Les remarques de M. Monod, à propos de la dictée, sont exactes pour qui ne considère que cet exercice en particulier, mais si la dictée est un moyen commode de vérification, ce n'est pas le seul moyen d'apprendre l'orthographe ; Brunot en emploie bien d'autres qui valent la dictée-devinette jadis en si grand honneur.

Ces comparaisons pourraient se poursuivre longtemps encore ;

plus qu'une remarque et j'ai fini. H. donne comme exemple ces phrases :

« La France est le plus beau et le plus riche pays du monde. La France est occupée par les Français, peuple intelligent, laborieux et puissant. Un auteur a dit : Le royaume de France est le plus beau après le royaume des cieux ».

Brunot est exempt de ce chauvinisme qui fait un peu sourire, et qui, en somme, n'est guère de mise chez nous dans un livre d'écolier.

Et puis le commissaire Potterat ne serait pas d'accord !

A.-P. DUBOIS.

A propos de la Fête enfantine de Lausanne.

Il y a tantôt cinq ans, lors de l'installation de M^{me} Perrin comme inspectrice des Ecoles enfantines, M. le Directeur des Ecoles annonçait au personnel de ces classes son intention d'organiser une fête annuelle pour les « Petits ».

En nous soumettant ce projet, il nous invitait à étudier la question et à établir, cas échéant, le programme.

L'idée d'une fête, réjouissance, fut d'emblée estimée heureuse, excellente. Toutes étant d'accord sur ce point, il ne restait plus qu'à trouver les moyens de recréer *sainement* et *agréablement* nos enfants.

Des rondes constituèrent dès lors — et chaque année en s'accroissant *la partie centrale, l'acte officiel, le « clou » de la fête.*

Après quatre années et quatre fêtes qui ont donné bien du mal aux élèves et aux maîtresses, celles-ci demandent que l'autorité supérieure veuille bien tenir compte, dans la mesure du possible, du résultat de leurs expériences.

Car, tout bien considéré, il faut avouer que le but a dévié, et que ce ne sont pas les enfants qui se délassent et ont, en premier lieu, du plaisir : *ce sont les parents, le public.* Et comme preuve, nous n'en voulons que cette parole : « que penseraient les parents de la suppression des jeux tels qu'ils étaient organisés ? »

On ne nous en voudra pas de faire amende honorable en reconnaissant que nous avons contribué à faire de la fête une représentation dans toute l'acceptation du terme ! Il est permis de déplorer ses défaillances, ses erreurs et d'essayer d'un autre système.

Notre fête pêche par sa base. Au lieu de viser les enfants, de ne penser qu'à eux, on a *involontairement* d'abord, *le sachant et le voulant* ensuite, relégué les enfants à l'arrière-plan et mis bien en relief... le public et les parents.

Si nous avons véritablement à cœur l'intérêt de nos élèves, préoccupons-nous de leur santé physique. *Ne les surmenons pas* (on parle tant de surmenage aujourd'hui) par nos jeux rythmés, fatigants et ennuyeux. Ne négligeons pas non plus, quoiqu'on en dise, leur santé morale qui entre aussi en ligne de compte par le fait qu'en « se produisant », l'orgueil et la vanité se réveillent chez l'enfant. Nous vivons dans une époque où l'on réfléchit, où les programmes sont discutés. Réfléchissons sérieusement avant d'organiser notre prochaine fête et demandons-

nous, si elle n'aurait pas à gagner à être faite *plus simplement*. Nous n'aurons peut-être plus les applaudissements de la population, mais qu'importe ! nous serons plus « chez nous » et, point capital, avec nos enfants comme en temps ordinaire. Ceux-ci, moins sous pression, auront le sentiment très net qu'ils sont à une fête, à une partie de plaisir, et longtemps ils en garderont un souvenir reconnaissant.

Et pour conclure et résumer cet « à propos », nous dirons : vive la fête des Ecoles enfantines... sans jeux organisés ou plutôt *cadencés et rythmés* !

E. N.

Un manuel de composition française.

M. le Rédacteur de l'*Educateur* me permettra-t-il de présenter au corps enseignant, en général, un nouveau manuel de composition française que vient de publier chez MM. F. Rouge et Cie éditeurs, M. Gustave Chaudet, instituteur à Vevey. Ce petit ouvrage que j'ai eu l'occasion de parcourir en détail mérite plus qu'une simple mention bibliographique. La plupart des journaux, d'ailleurs, l'ont déjà présenté à leurs lecteurs avec beaucoup d'éloges. Il serait regrettable vraiment que l'on ignorât une telle tentative dans le principal organe pédagogique de la Suisse française.

Nous possédons, sans doute, un grand nombre d'ouvrages de ce genre. Mais la plupart nous venant de France ne sont, pour nos maîtres, que d'une utilité contestable. Disons-le franchement : ils ne sont pas directement pratiques. Ils n'apportent aucune méthode rédactionnelle et leurs textes, trop spéciaux, n'intéressent point nos élèves.

Le grand mérite du nouveau Manuel de M. G. Chaudet est de donner un enseignement précis. Il préconise une méthode un peu personnelle peut-être, mais rigoureusement claire, nette, compréhensible. Son application contribuera pour beaucoup à améliorer le style de nos enfants. Il est de fait que jusqu'ici aucun ouvrage ne nous a initié aux difficultés que présente cet enseignement délicat de la composition française. On nous a bien servi quelques sujets, on a travaillé pour les maîtres, mais on a oublié le côté didactique du problème. Chaque instituteur se tire de ce pas comme il peut, multipliant ainsi indéfiniment les méthodes.

M. Chaudet met un peu d'ordre dans cette diversité. Toute sa méthode d'enseignement se résume en ces mots : exiger des élèves, pour chaque composition, un nombre de phrases limité. Mais des phrases courtes, bien construites, clairement énoncées, où l'on retrouvera ces trois éléments : une majuscule, un verbe et un point. « Pour la première année du degré moyen, dit-il, dix phrases suffisent amplement ; on en demandera douze la deuxième année et quinze la troisième ».

Quoi de plus simple, en vérité ? Il suffisait de le trouver. Nous le répétons, cette trouvaille fait la grande valeur du livre de M. G. Chaudet. Mais il y a plus en ce modeste manuel de 104 pages. Nous y trouvons cent sujets complètement développés et pouvant servir de modèles aux enfants.

Et ces cent rédactions sont combien judicieusement choisies ! *La Revue*, parlant de l'ouvrage, s'exprime comme suit :

« Tout cela nous paraît si bien ordonné, si nouveau, si original, rompant si

justement avec la routine, que nous voudrions conseiller ce manuel à tous nos éducateurs, en particulier, comme à tous les parents qui s'intéressent au parler et au style de leurs enfants ».

Et la *Feuille d'Avis ds Lausanne* :

« Que de choses pratiques et pittoresques résumées en 104 pages ! Ce petit manuel, clair, moderne, est appelé à rendre de sérieux services dans l'enseignement d'une branche essentielle, et cela sous une forme progressive bien marquée. »

La *Feuille d'Avis de Vevey* y consacre de même un long article très élogieux. C'est dire assez combien ce manuel était attendu et quelle lacune il comble en nos bibliothèques pédagogiques.

Dans l'*Introduction* à l'ouvrage, M. G. Chaudet insiste sur un point : « il ne faut pas craindre de laisser employer à nos élèves certaines expressions du langage courant, des formes exclamatives typiques qui rappellent telle impression agréable ou triste, supposée ou vécue. On recherche trop les rédactions empesées. Nos enfants les dédaignent. Le seul moyen de rendre nos leçons de composition plus attrayantes est d'accorder une plus large place au naturel, à des expressions plus simples, plus populaires. Le but à atteindre est non pas seulement de faire formuler, à nos élèves, les idées que nous leur avons inculquées, mais surtout d'arriver à leur faire rédiger correctement leurs pensées à eux, leurs observations, leurs naïfs entretiens. »

On ne pourrait mieux dire, en effet. Nous croyons avoir fait œuvre bonne en signalant cet ouvrage utile de notre sympathique collègue et ami.

Emile CROTTAZ.

CORRESPONDANCE

A propos d'un nouveau manuel.

Monsieur le Rédacteur,

Vous me permettrez de répondre brièvement aux quelques observations, très courtoises d'ailleurs, qu'a suggérée à M. J. Magnin une première lecture de notre *Manuel de composition française*.

Tout d'abord le critique, citant quelques titres, les trouve bien au-dessus de la portée d'élèves de neuf à dix ans. Si nous osions le prier de traiter lui-même ces sujets, avec des enfants de cet âge, nous aurions bientôt la conviction que M. J. Magnin serait revenu volontiers d'un tel jugement. Il ne nous paraît, en effet, point du tout surprenant que l'on parle des chemins de fer et de leur utilité à des enfants de dix ans qui en voient chaque jour, ou que l'on prenne la peine de leur expliquer la valeur directe de l'histoire, la vérité de ses expositions. La curiosité de ces petits ne vous a-t-elle pas posé cent fois cette question : « Comment sait-on ceci ? Comment a-t-on pu apprendre cela ? » Quant au titre : *l'agonie de l'hiver*, il y a là, premièrement, la simple étude d'un mot. N'y voyons pas autre chose. On pourrait aisément remplacer ce titre par : *la fin de l'hiver*. Le développement de la composition ne laisse aucun doute à ce sujet. Le prestige des mots serait-il à ce point fascinateur !

Mais la principale objection de M. J. Magnin est ailleurs. Celui-ci trouve trop

exclusif, trop absolu notre principe des dix, douze ou quinze phrases. Il parle de « rédactions empesées, toutes sorties du même moule ». Cette critique nous étonne de la part de notre interlocuteur. Si nous exigeons dix phrases, ni plus ni moins, d'élèves de dix ans, c'est que nous avons des raisons toutes spéciales pour cela. A cet âge, l'enfant doit être conduit, surtout dans l'enseignement de la composition. Laissez-le courir un instant seul, il se perd. Nos dix phrases sont une barrière, fermant le verger où il évolue. Si nous lui défendons d'en sortir, nous ne briguons en rien ses jeux et ses gambades. L'essentiel est qu'il travaille pour produire. Or l'enfant a des idées. Mais il ne sait pas les exprimer. Donnez-lui un moyen facile de le faire et l'enseignement de la composition aura fait un grand pas. Plus tard, au degré supérieur, il n'y aura aucun danger à accorder plus d'indépendance, d'initiative aux enfants. Habitué à écrire clairement dans leur jeune âge, par phrases courtes et correctes, ils écriront tout naturellement avec ordre et suite. Nous craignons que M. J. Magnin ait oublié que notre manuel est exclusivement réservé au degré intermédiaire et qu'il ait trop songé, en rédigeant sa bibliographie, aux aptitudes des élèves du degré supérieur.

Aux compositions déguenillées de nos enfants, nous avons naïvement voulu donner un vêtement. M. Magnin le trouve trop étroit. Cela va mieux tout de même que de n'en point avoir.

Quant à la forme de nos compositions modèles, notre critique relève le mot *lique* qu'il voudrait voir remplacé par *piste* ou *glissade*. C'est chercher un peu la petite bête. A la rigueur nous acceptons *piste*, mais non pas *glissade* qui n'exprime notre idée que par exception. *Glissade* signifie communément l'action de glisser. S'il nous fallait absolument un terme nouveau nous préférierions *glissoire* plus compréhensible et point du tout équivoque. Mais pourquoi entrer en de telles subtilités avec des enfants de dix ans !

En résumé, nous trouvons donc légèrement superficielles les objections de M. J. Magnin. Elles nous ont été présentées par tous ceux qui n'ont point encore expérimenté notre méthode. Voulons-nous fixer un rendez-vous dans deux ans, par exemple, pour la reprise des débats, période pendant laquelle on voudra condescendre à mettre en pratique nos procédés ?

Nous remercions tout de même notre aimable interlocuteur qui, en disant franchement et cordialement sa façon de penser, nous a donné l'occasion de justifier modestement la tendance de notre manuel.

Gustave CHAUDET.

CHRONIQUE SCOLAIRE

GENÈVE. — **Union des instituteurs primaires genevois.** — L'Assemblée administrative a eu lieu le 17 janvier dernier. Le président, M. Emile Golay a présenté un rapport très complet sur l'activité de la Société pendant l'année précédente ; il a profité de l'occasion pour jeter un coup d'œil rétrospectif sur les différentes questions mises à l'étude depuis la fondation, relativement récente de notre association.

C'est en 1905 que fut réalisée l'union plus intime des fonctionnaires de l'en-

seignement primaire et, dès le premier jour, notre Société compta la presque unanimité des instituteurs et près des deux tiers des institutrices.

M. Charles Moser, appelé à la présider, remplit ses fonctions avec un tact et une énergie qui permirent à l'Union des instituteurs primaires genevois de franchir sans peine la période toujours plus difficile des débuts. Il y a un an, malgré les pressantes sollicitations dont il fut l'objet, notre collègue Moser, dut, pour cause de santé, abandonner la présidence.

M. Emile Golay, qui lui a succédé, a su maintenir notre association dans la bonne voie où son prédécesseur l'avait engagée, en apportant à l'accomplissement de sa tâche, autant de conscience que de dévouement.

L'année qui vient de commencer sera, nous en sommes certain, aussi féconde que les précédentes et la revision de la loi sur l'Instruction publique lui fournira sans doute d'intéressants sujets de discussion.

La séance du 17 février, qui a réuni environ cent soixante-dix membres du corps enseignant primaire, a été consacrée à la lecture de deux rapports sur le matériel pour l'enseignement intuitif, dus à la plume de Mme Tissot et de M. Maerky. Les deux rapporteurs sont tombés d'accord pour préconiser les projections lumineuses comme un puissant moyen d'enseignement. Il a été possible, grâce à l'amabilité et à l'obligeance de MM. Hoffer et Abegg et de M. le professeur Chaix, de montrer tout ce que l'on pouvait tirer de clichés habilement choisis et bien ordonnés. Malheureusement, des considérations d'ordre pratique rendront très difficile l'introduction de ce mode d'enseignement dans nos écoles primaires.

A la fin de la séance, M. le président a adressé à MM. Hoffer, Abegg et Chaix, de chaleureux remerciements soulignés par les applaudissements de l'assemblée.

L. M.

JURA BERNOIS. — Dans son numéro du 20 mars, le *Jura bernois*, de Saint-Imier, sous le titre de « magnétisme », publie le souvenir suivant de M. l'inspecteur Landolt :

« Un jour d'examen que j'interrogeais mes élèves, un à un, en me promenant devant eux, un homme d'expérience, M. l'inspecteur Landolt, me dit à peu près ceci : « Monsieur vous n'y êtes pas. Pour avoir votre classe en mains, il faut la dominer. Le voulez-vous ? Faites-lui face, immobile. » Il avait raison. »

H. GOBAT.

***** Examens du brevet primaire.** — Les 26 et 27 mars se sont terminés à Porrentruy les examens du brevet primaire. Les épreuves écrites avaient précédé d'une quinzaine environ les examens oraux dont nous parlons.

Treize candidats et douze candidates ont obtenu le brevet. Ce sont MM. Jules Boillat, au Bémont ; Hermann Boder, à Bienne ; Paul Calame, à Saint-Imier ; Louis Carnat, à Saint-Brais ; Charles Junod, à Corgémont ; Pierre Mamie, à Alle ; Paul Moine, à Montignez ; Ariste Reinhardt, à Porrentruy ; Armand Rossel, à Cormoret ; Ernest Strahm, à Cormoret ; Emile Villeneuve, à Tramelan-dessus ; Fritz Weber, à Bévillard ; Ernest Zisset, à Reconvilier. M^{lles} Clotilde Chopard, à Sonvilier ; Marie Dupré, à Boncourt ; Madeleine Favre, à Bienne ; Marie Fornaro, à Porrentruy ; Valentine Gautier, à Cortébert ; Aimée Gétaz, à Bienne ;

Blanche Indermaur, à Saint-Imier ; Claire Jacot-Guillarmod, à Corgémont ; Marthe Liengme, à Cormoret ; Marguerite Meyer, à Bienne ; Alice Pellaton ; à Renan ; Marie Pétremand-Besancenet, à Péry.

Les élèves de la deuxième classe, de l'école normale ont tous subi avec succès l'examen préparatoire et sont ainsi promus en première classe. Ce sont : Maurice Berthe ; Marcel Bernel ; René Berberat ; Aaron Chatelain ; Léon Degoumois ; Fernand Dürig ; Paul Favre-Bulle ; Olivier Girod ; Eugène Moine ; Albin Rérat ; Henri Stähli ; Albert Schmidlin ; René Voisard ; Armand Wuilleumier.

H. GOBAT.

VAUD. — **Une matière à controverse.** — Grand débat dans les colonnes de la *Gazette* autour de deux grammaires ou si vous aimez mieux, de deux méthodes de grammaire. Aurions-nous aussi notre crise des méthodes d'enseignement du français ? M. Jean Cart a ouvert le débat par un magistral article de fonds où il préconise la *Méthode de langue française de MM. Brunot et Bony*, dont l'introduction, selon l'auteur de l'article, aurait pour effet de retirer nos élèves du bourbier, c'est-à-dire, je pense, de l'impasse fangeuse où l'absence d'un guide méthodique nous a jetés. C'est une opinion. Notre collègue, M. Eugène Monod, qui a plaidé ici même et avec conviction en faveur du *Cours Hanriot et Huleux*, réplique dans le même journal et rompt une lance contre la méthode Brunot et Bony, dont il ne méconnaît pas les mérites, mais qu'il estime insuffisante et inférieure à celle qu'il soutient. M. Jean Cart duplique et démolit le *Cours Hanriot et Huleux*, d'où nouvelle réplique de M. Eug. Monod, avec exemples à l'appui.

Je connais les deux méthodes qui font l'objet de la controverse ; j'ai même essayé de pratiquer le cours Brunot et Bony, depuis son apparition. J'ai voulu posséder celui de MM. Hanriot et Huleux. Mon devoir de chroniqueur impartial m'oblige à taire mon appréciation personnelle. Si j'en parle ici, c'est que de divers côtés on entend dire que le Département étudie les deux cours préconisés et se prononcera bientôt en faveur de l'un ou de l'autre. C'est en cela que le débat devient intéressant. Si vraiment les choses sont aussi avancées — ce dont je doute fort — je me permettrai de dire : Ne précipitons rien ! J'abonde dans l'opinion exprimée par M. Eug. Monod, qui exprime le vœu que les deux méthodes en présence soient introduites dans quelques classes. Pour lui le résultat n'est pas douteux. Le *Cours Hanriot et Huleux* aura la préférence. A mon humble avis, ni l'une ni l'autre des deux grammaires ne conviennent parfaitement à nos classes. Le temps et la place me manquent pour étayer cette opinion. Pourquoi n'aurions-nous pas une méthode à nous, qui s'inspire de notre mentalité romande, s'adapte à nos programmes, à nos horaires ? Le pays qui a produit l'admirable *Cours éducatif de langue maternelle du P. Girard*, le monument de science grammaticale qu'est la *Grammaire comparée de C. Ayer*, la *Chrestomathie de Vinet* et combien d'autres, est-il donc inapte — comme on le prétend — à voir éclore enfin un ouvrage méthodique, pratique et éducatif pour l'enseignement du français ? Seulement le temps presse. Nous avons un besoin urgent de sortir de l'impasse où nous sommes. Il y va de l'avenir intellectuel de nos élèves, mais pour résoudre le problème, point n'est besoin de nous assujettir à un

vasselage perpétuel vis-à-vis des manuels d'Outre-Jura. Qu'on s'en inspire dans ce qu'ils ont de bon, de juste et de nouveau. Il y a là de la besogne utile et pressante pour la Ligue romande en faveur de l'enseignement et de l'étude du français, que nous révèle M. Jean Cart, et dont nous avons ignoré jusqu'ici l'existence.

H. GAILLOZ.

***** Ecoles normales.** — Le 30 mars écoulé a eu lieu à l'Ecole normale, en séance solennelle, la distribution des brevets d'enseignement primaire aux nouveaux instituteurs et institutrices. Après une éloquente allocution de M. Savary, pasteur, un morceau de chant a été entonné avec un bel ensemble par les jeunes gens, sous la direction de M. Troyon.

M. le directeur *François Guex* a proclamé les noms des élèves diplômés et, en quelques simples paroles parties du cœur, a exhorté les normaliens qui vont entrer dans la vie pratique à être de bons serviteurs du canton de Vaud, à demeurer fidèles aux traditions de modestie, de travail et de dévouement qui sont de règle dans notre corps enseignant.

M. Guex a cité à ce propos de suggestives pensées de Jean-Pierre Guignard, qui fut régent de la première école de charité de Lausanne, au milieu du XVIII^{me} siècle, et qui avait résumé sa science pédagogique en une trentaine de maximes très justes.

M. *Louis Gauthier*, chef de service du Département de l'Instruction publique, remplaçant M. Camille Decoppet, retenu au Château par une séance du Conseil d'Etat, a exprimé les remerciements du Département aux membres de la commission du brevet, au corps enseignant et au vaillant directeur de l'Ecole normale. S'adressant aux élèves diplômés, M. Gauthier les a complimentés et, leur souhaitant une carrière heureuse et féconde, les a assurés, en termes excellents, de l'appui de leurs anciens maîtres et des fonctionnaires du Département.

La cérémonie s'est terminée par un morceau de musique que des élèves de M. Gerber ont exécuté sous sa direction, avec un brio vraiment remarquable; morceau suivi d'un gracieux chœur des jeunes filles et d'une prière de M. Savary.

Voici les noms des institutrices et instituteurs brevetés :

Mlles Adèle Arnaud, de Rossinières; Jeanne Bertholet, de Rougemont; Marguerite Besson, de Dompierre; Charlotte Bonzon, de Pompaples; Rose Bovay, de Chanéaz; Eugénie Bovay, de Chanéaz; Alice Burnier, de Lutry; Jeanne Campiche, de Ste-Croix; Cécile Champod, de Bullet; Valentine Chantrens, de Romainmôtier; Valentine Cousin, de Concise; Adrienne Durussel, de Chesalles s. Moudon; Marie Genoud, de Châtel-St-Denis; Susanne Gilliard, de Mézières; Charlotte Goël, de Prilly; Marguerite Guignard, de l'Isle; Violette Logoz, de Goumoëns-la-Ville; Suzanne Marsens, de Renens; Augusta Potterat, de Morrens; Louisa Porchet, de Corcelles-le-Jorat; Emilie Rochat, de L'Abbaye; Rose Roux, de Ste-Croix; Mathilde Ruch, de Lutzelflüh, (Berne); Alice Sigrist, de Sarnen (Unterwald); Laure Tarin, de Champagne; Marie Thévenaz, de Bullet; Marguerite Virieux, de Lausanne.

MM. Louis Annen, de Gessenay (Berne); Marcel Badoux, Dompierre; Albert Baillif, Lucens; Louis Barraud, Bussigny; Louis Cachin, Cerniaz; Marcel Chantrens, Romainmôtier; André Cuendet, Ste-Croix; Maurice Dériaz, Baulmes;

Lucien Dony, Bioley-Orjulaz; Oscar Duflon, Riez; Jules Favre, Villars-sous-Yens; René Fague, Trey; Adrien Fauconnet, Vallorbe; Jacques Gollietz, Payerne; Ulysse Guibat, Bière; Adrien Guignard, de Vaulion; Ernest Hartmann, Willnachern (Argovie); Marcel Hurlimann, de Bubikon (Zurich); Robert Jaccard, Ste-Croix; Louis Jæggi, Madiswyl (Berne); Edmond Jaquier, Féchy; Fritz Mæder, Buchillon; Charles Maire, Vaulion; Ernest Mamin, Tour-de-Peilz; Robert Martin, de Froideville; Ernest Moillen, Ormont-Dessus; Charles Monod, Féchy; Ami Porchet, Corcelles-le-Jorat; Samuel Reymond, de L'Abbaye.

Le prix « Dénéréaz » a été réparti, en parts égales, entre Fritz Mæder et L. Barraud.

A l'issue de la séance, nombre de personnes ont visité avec un vif intérêt l'exposition des dessins et des autres ouvrages d'art des élèves de l'Ecole normale. Il y a là beaucoup de choses qui font l'éloge des jeunes dessinateurs et de leur bon maître, M. Payer. (Revue).

*** **Rectification.** — Le compte-rendu de l'assemblée des délégués du 6 mars dernier renferme deux passages qui ont prêté le flanc à des malentendus qu'il importe de dissiper au plus tôt. Le premier a trait au *Musée scolaire*, le voici : « Une subvention de 100 fr. au Musée scolaire, après quelques observations et propositions tendant à assurer un service de prêts plus régulier et plus expéditif, si possible ». Suivant l'interprétation donnée, on a pu voir dans ce passage une critique à l'adresse du directeur du Musée scolaire. Nous tenons à l'assurer ici du contraire. C'est le défaut des résumés de donner plus ou moins fidèlement le résultat d'une discussion. Si on a pu constater quelque difficulté à obtenir des appareils à projection, cela tient uniquement à l'affluence des demandes et nullement à l'imperfection du service. Il n'a rien été dit de désobligeant à l'adresse du Musée scolaire et de son directeur; chacun, au contraire, s'est plu à rendre hommage aux services qu'il a rendus. Le seul souhait formulé a été celui d'avoir un employé spécial qui consacre son temps à l'expédition ou à la livraison des appareils, et que ceux-ci soient plus nombreux pour faire face aux besoins croissants de nos écoles. Le tout suivi du mot « *si possible* », correctif suffisant de ce qu'il y a d'absolu dans ce vœu.

Le second passage est celui-ci : Le Comité présente ensuite sept ou huit sujets à étudier dans les Conférences officielles ». Nous tenons d'autant plus à rectifier cette phrase un peu ambiguë que les journaux l'ont dénaturée en la reproduisant. Ce n'est pas le Comité qui a mission de présenter des sujets à étudier dans les Conférences de district, cela est du ressort du Département. Mais ce dernier — par une déférence qui est à bien plaire — consulte les organes officiels du corps enseignant et leur demande de faire des propositions que l'autorité est libre d'accepter ou non. Le fait que l'assemblée des délégués a arrêté son choix sur les deux sujets cités ne signifie nullement que le Département soit lié par ce choix. Avis donc aux Comités des conférences officielles de ne point oublier ce point de procédure et d'attendre les sujets proposés par le Département et dans la forme qu'il leur donnera, avant de les inscrire dans l'ordre du jour des prochaines Conférences de district.

H. GAILLOZ.

*** **Musée scolaire cantonal.** — Des prospectus et des formulaires d'inscription, pour le cours de travaux manuels, qui aura lieu à Frauenfeld du 12 juillet au 7 août 1909, se trouve dans la salle de lecture du Musée scolaire. Délai de demande de participation jusqu'au 15 mai prochain.

BIBLIOGRAPHIE

Cours régulier de langue française, par MM. E. Hanriot, directeur d'Ecole normale, et E. Huleux, inspecteur primaire. Paris. Librairie d'éducation nationale, Alcide Picard et Kaan, éditeurs. — Cours préparatoire, intermédiaire et supérieur. Livre de l'élève et livre du maître. Ouvrage adopté par la Ville de Paris, pour ses écoles.

Cet ouvrage, dont l'*Educateur* a déjà parlé sous le titre « Une bonne grammaire », tient une place assez importante dans la littérature scolaire touchant l'enseignement de la langue maternelle, pour que nous croyions devoir y revenir, l'analyser quelque peu en détail et faire part à nos collègues des réflexions que sa lecture nous a suggérées.

Tout d'abord, permettez-nous de vous présenter l'ouvrage de MM. Hanriot et Huleux. Ce n'est point une grammaire au sens strict du mot, mais bien plutôt, et comme son nom l'indique d'ailleurs, un cours de langue. Les auteurs estiment qu'on ne saurait apprendre une langue, fût-elle maternelle, par la seule pratique de la grammaire. Cette méthode, fort en honneur jadis, est condamnée par la pédagogie moderne ; d'autre part, vouloir enseigner à parler et à écrire sans grammaire rappelle l'expérience définitive faite à Genève et ailleurs il y a quelque dix ou vingt ans et dont la génération actuelle paie l'erreur fondamentale.

Mettant à profit les observations relevées dans nombre d'établissements d'instruction, MM. Hanriot et Huleux ont compris qu'un cours complet de langue devait contenir les quatre éléments indispensables : grammaire, lecture, lexicologie, rédaction. C'est donc sur ces bases qu'ils ont composé les six cents leçons de leur manuel, divisé en trois cours correspondant sensiblement aux degrés (inférieur, moyen et supérieur) de nos écoles primaires.

Au début de la leçon, quelques propositions soigneusement choisies sont exposées, la règle de grammaire en est déduite et les principes clairement formulés. Puis vient une lecture, prose ou vers, tirée des meilleurs auteurs (Theuriet, Daudet, La Bruyère, La Fontaine, Hugo, Flaubert et cent autres). Ce texte renferme toujours de nombreux exemples d'application de la règle énoncée. Divers exercices d'élocution et de lexicologie, quelques devoirs écrits enfin terminent la leçon. De temps à autre, une fois sur cinq en général, celle-ci est remplacée par un exercice de rédaction bien préparé et dont le sujet est emprunté aux diverses branches du programme.

Quant au plan du cours lui-même, il ne s'écarte guère de celui des ouvrages similaires en usage dans les établissements français d'instruction publique. En voici les lignes maîtresses : 1. Le langage. — 2. La proposition. — 3. Le nom. — 4. Les déterminatifs. — 5. L'adjectif. — 6. Le pronom. — 7. Le verbe. — 8. Le participe. — 9. Les mots invariables.

Cette disposition de la matière est naturelle, semble-t-il ; mais les auteurs ont

eu tort de confondre ces divisions avec celles de l'année scolaire. Nous nous expliquons : le *langage* constitue le programme du premier mois d'étude, la *proposition* celui du deuxième, etc., etc. Il y a, n'est-il pas vrai, dans une telle conception d'un manuel, quelque chose qui blesse le sentiment d'indépendance dont l'instituteur d'aujourd'hui peut, à bon droit, s'enorgueillir. Le livre ne doit être qu'un simple auxiliaire, aide précieux, nous le reconnaissons ; mais que le maître se garde d'en faire son guide de tous les instants ; les pages monotones auraient tôt fait de se substituer à sa parole vivante. S'il est utile de déterminer dans des programmes généraux les matières à enseigner garantissant à l'enfant un minimum de connaissances, il ne peut être qu'infiniment regrettable de brider ainsi tout un corps enseignant par amour exagéré de l'ordre et de la symétrie probablement. Aussi bien, nous pensons actuellement qu'il est bon d'enseigner simultanément, autant que faire se peut, les diverses parties du discours. On ne conçoit plus un cours de langue disant tout du nom, de l'adjectif ou du pronom, par exemple, avant d'aborder le verbe et la conjugaison. C'est là le principal et peut-être le seul reproche à adresser à l'ouvrage que nous analysons. Mais, débarrassez-le de ce garde-fou inutile ; laissez chaque maître s'en servir au gré de son inspiration et surtout dans l'intérêt le mieux entendu des jeunes cerveaux auxquels il s'adresse et vous aurez l'une des meilleures grammaires existant actuellement, vraiment remarquable de clarté, de simplicité et de concision.

Dans sa forme, elle est française, et c'est tant mieux ; il y en a tant, hélas ! qui ne le sont pas ! Elle donne un enseignement d'essence toute française aussi, et c'est tant pis pour nous, romands, qui ne pouvons nous inspirer, et pour cause, des idées d'outre-Jura, mais dont les efforts doivent tendre cependant à cultiver avec amour cette belle langue française toute de précision, de netteté et d'harmonie.

Les instituteurs de notre Suisse romande devraient réserver à cet ouvrage une place sur leur pupitre. Ils trouveraient là une ample glane d'exercices de tout premier ordre fort utiles dans la tâche si laborieuse de l'enseignement de la langue maternelle.

Ed. MR.

La vie du Christ, par F.-W. Farrar, docteur en théologie. Version française de M. G. Secretan, pasteur. Ouvrage illustré de cent compositions originales hors texte de premiers maîtres contemporains et de trois cents dessins historiques, ethnographiques et géographiques sur la Palestine au temps du Christ. F. ZAHN, éditeur, Neuchâtel.

En parcourant l'ouvrage de F.-W. Farrar, aujourd'hui complet, on s'étonne qu'il n'ait pas eu plus tôt un éditeur disposé à le faire connaître au public de langue française. A côté de la lecture de la Bible, quelle lecture meilleure pourrait-on proposer que celle de cet excellent livre où la science, l'art et la piété s'allient d'une façon admirable ? Aussi comprend-on l'appréciation élogieuse qu'en ont faite le roi et la reine d'Angleterre. Les souverains anglais ont fait transmettre à M. Zahn leurs félicitations et leurs remerciements. *La Vie du Christ*, de Farrar, traduite par G. Secretan, est le plus beau livre d'étrennes pour Noël ou pour le Nouvel-An. Ajoutons que le prix en est extrêmement modique pour un ouvrage aussi richement illustré.

PARTIE PRATIQUE

RÉCIT

Degré inférieur.

Le sauvage Broumbroumbroc (*suite*).

Comme elle se défiait un peu de mon imagination, elle me demanda ce que je comptais faire dans le cas où elle me permettrait de jouer au sauvage.

Je comptais mettre ma coiffure de plumes, relever mon pantalon, retirer ma veste et m'envelopper dans le tapis de ma petite table, parce que les sauvages s'enveloppent toujours dans des couvertures.

— Approuvé !

— Je laisserais Jeannette tranquille, je ne donnerais pas la chasse à Finette, et je ne m'approcherais ni de la maison ni du poulailler.

— Approuvé !

— Je m'armerais de mon arc et de mes flèches et je me livrerais à une chasse d'un nouveau genre, que j'avais imaginée.

— Quel genre de chasse ? me demanda ma mère avec inquiétude.

— Il me reste encore, lui dis-je, la moitié au moins des animaux de ma ménagerie. Je les cacherai dans tous les coins du jardin, derrière les arbres et dans le bois. Ensuite je m'embusquerai, je marcherai tout doucement, et quand je serai tout près d'une de mes bêtes de bois, je tirerai dessus et je la tuerai.

— Approuvé !

— Je serai un chef indien.

— Je n'y vois pas d'inconvénient.

— Je m'appellerai Broumbroumbroc.

— C'est un nom terrible, dit ma mère en riant, et je vois que les animaux de la forêt et de la prairie n'ont qu'à se bien tenir.

— Veux-tu me permettre, quand je croirai qu'il y a des ennemis aux environs ou lorsque j'aurai tué un animal féroce, de pousser mon cri de guerre ?

— Quel est ce cri de guerre ?

— Ouap ! ouap ! mais sois tranquille, je crierai tout doucement ; on ne m'entendra presque pas de la rue.

— Soit, amuse-toi bien, mon cher Broumbroumbroc et n'oublie pas tes promesses.

Quand mon père et ma mère furent partis, je commençai à faire mes préparatifs. Mais au moment de cacher moi-même mes animaux dans tous les coins du jardin, je pensai que je les retrouverais trop facilement, et je me dis que je ferais mieux de prier Jeannette de vouloir me les cacher.

Lorsque je rentrai à la cuisine avec ma boîte d'animaux sous le bras, Jeannette, assise près de la fenêtre, un tabouret de bois sous les pieds, ses grosses lunettes de corne sur le nez, tenait à la main un paroissien, dans lequel elle épelait ses vêpres en remuant les lèvres.

— Tu ne sais pas lui dis-je, maman m'a permis d'être sauvage et de chasser les bêtes féroces.

Ce sont les bêtes de ma ménagerie, qui sont là dans ma boîte. Je voulais d'a-

bord les cacher moi-même dans tous les coins du jardin ; mais si je les cache moi-même, j'aurai moins de peine à les retrouver, et ce ne sera pas si amusant. Veux-tu me les cacher, dis ? tu seras bien gentille.

— Je ne demande pas mieux, me dit-elle en se levant avec effort. Car elle n'était plus jeune, notre Jeannette, et elle avait des rhumatismes qui la faisaient quelquefois cruellement souffrir.

Elle mit ses lunettes dans son paroissien pour marquer la place où elle en était restée, et je lui donnai la boîte.

— Cache-les bien, lui dis-je, pendant que je vais m'habiller en sauvage. Pour ta peine, je viendrai te montrer mon costume.

— Tu ne regarderas pas où je les cache ? me dit-elle avec un grand sérieux.

— Il n'y a pas de danger, lui répondis-je vivement, ce ne serait pas de jeu, tu comprends. Si je te demande de les cacher, c'est précisément pour avoir plus de peine à les trouver.

Je montai à ma chambre, et je fis ma toilette bien lentement, bien lentement, afin de donner à Jeannette le temps de trouver de bonnes caches.

Mon tapis me donna un mal terrible. J'avais beau faire, il ressemblait plutôt à un châle qu'à une couverture. Et puis, quand je le serrais contre moi, il gênait les mouvements de mes bras ; quand je cessais de le serrer, il glissait de mes épaules et tombait par terre.

Je finis par l'attacher avec une épingle. J'ouvris ensuite ma boîte de couleurs et je me fis trois grosses taches de vermillon, une sur chaque joue et la troisième sur le menton. Puis je me traçai une grande ligne bleue tout le long du nez.

Quand ma peinture de guerre fut sèche je descendis.

Je marchais à grandes enjambées, à l'exemple de tous lessauvages de mes livres. Arrivé à la porte de la cuisine, je m'arrêtai gravement, tenant mes flèches de la main gauche, la main droite appuyée sur mon arc.

Finette, qui lappait l'écume du pot-au-feu dans une assiette, se réfugia sous l'évier dans l'arrière-cuisine et se mit à me contempler avec de yeux pleins de courroux et d'épouvante.

Jeannette frappa dans ses mains en disant :

— S'il est Dieu possible de s'enlaidir comme cela, à plaisir !

— Broumbroumbroc est un grand chef, lui répondis-je gravement.

— Je ne dis pas le contraire, reprit-elle ; mais tu devrais me permettre d'effacer de ton nez cette peinture bleue qui te fait loucher.

Elle avait raison, Jeannette, cette ligne bleue me faisait loucher, et j'avais des picotements dans le coin des yeux.

— Broumbroumbroc est un grand chef, repris-je toujours avec la même gravité ; mais, comme il sent les yeux qui lui cuisent, il permettra à la femme pâle de lui enlever cette ligne bleue.

La femme pâle prit une serviette, la trempa dans l'eau et fit disparaître la ligne bleue.

Broumbroumbroc remercia la femme pâle et entra d'un pas assuré sur le territoire de chasse.

Arrivé sous la tonnelle, je me mis à quatre pattes et je rampai lentement sur les mains et sur les genoux. C'était très gênant et parfaitement inutile ; mais

j'avais lu dans mes livres que les sauvages rampaient comme cela pour s'approcher du gibier ; je ne pouvais donc pas me dispenser de faire comme eux. Je levais les feuilles une à une, et je dérangeais les petits morceaux de bois pour découvrir la piste. A chaque pas je m'arrêtai pour promener des regards perçants sous les fleurs et sous les arbustes.

J'allais perdre patience, lorsque j'aperçus enfin derrière une touffe de pivouines une bête fauve, qui se croyait sans doute bien cachée, et dont je distinguais cependant tout le train de derrière.

Je me relevai sur les deux genoux, je mis une flèche sur la corde de mon arc et je tirai après avoir longuement visé ! La flèche passa à deux pas de l'animal, qui ne broncha pas. Je me rapprochai et je tirai une seconde fois ; puis une troisième, à quelques pas seulement. J'ai honte de le dire, je n'atteignis mon lion, car c'était un lion, qu'en tirant presque à bout portant.

Néanmoins je criai : « Ouap ! ouap ! » et j'allai porter le « roi des animaux » à la cuisine.

Ma couverture me gênait beaucoup ; je finis par la nouer en fichu, et je fus obligé d'ôter ma coiffure de plumes pour traverser un fourré d'épines-vinettes. Tout cela n'était rien en comparaison du chagrin que me causait ma maladresse.

Tous les sauvages sont si adroits ! Je me consolai de mon mieux en songeant que j'étais sauvage depuis bien peu de temps.

Par moment, pour me reposer, je m'asseyais par terre et je regardais tout autour de moi. Je vis alors bien des choses que je n'aurais jamais vues ni connues, si je ne m'étais pas fait sauvage et si j'avais continué à courir dans les allées du jardin, sans jamais regarder autour de moi.

Les vers de terre, que j'appelais des serpents, déroulaient leurs anneaux ; des bêtes à bon Dieu s'en allaient lentement comme des tortues ; des insectes que je n'avais jamais vus couraient à leurs affaires, d'un air important ; des fourmis transportaient des fardeaux plus gros qu'elles ; je tombai en admiration devant une araignée vert-pomme, qui se balançait au centre d'une toile d'argent.

Un petit mulot très gentil et très dodu, trottinait autour de moi ; il n'avait pas peur de moi parce que je me tenais immobile ; je lui trouvais l'air si bon enfant et si heureux de vivre, que je ne songai pas même à lui décocher une flèche.

A une autre de mes stations, le soleil, qui traversait les feuilles par endroits, dessinait sur la terre de petits ronds dorés, semblables à des pièces d'or. Non ! je n'aurais jamais cru que l'on pût voir tant de choses amusantes en se tenant tranquille dans les fourrés.

J'avais tué tous mes animaux à bout portant, sauf l'ours et la girafe, que je n'avais pas pu encore découvrir. Comme j'étais assis, complètement immobile, et que je regardais autour de moi, je finis par apercevoir l'ours à quelques pieds au-dessus de ma tête, dans la fourche d'un petit cerisier. Lui aussi, je le tuai à bout portant. Le coup de flèche le fit sauter à quelques pas du cerisier.

En le ramassant, j'aperçus le cou et la tête de la girafe, derrière un massif d'œilleux d'Inde.

Je la visai longuement et je la tirai si fort, que la corde de mon arc résonna comme une corde de violon.

La-flèche, cette fois, passa à quatre pieds du but, et alla s'enfoncer dans une plante de fraisier.

Mais, au moment même où elle s'y enfonçait; j'entendis un « cuic ! cuic ! cuic ! » qui me fit battre le cœur.

Je me précipitai au milieu des fraisiers; à côté de la flèche un malheureux moineau, victime de ma maladresse, se débattait dans les dernières convulsions de l'agonie : il avait le crâne fracassé.

Je n'ai jamais été cruel, et les souffrances des animaux comme celles des hommes m'ont toujours inspiré une pitié sincère; mais à la vue du moineau qui venait d'expirer, assommé par une de mes flèches, une joie folle s'empara de moi, et je connus pour la première fois l'ivresse de la chasse.

Malgré les promesses que j'avais faites à ma mère, je repoussai des : « Ouap ! ouap ! » qui furent entendus de la rue, et même de la place des Acacias, car nos petits voisins se mirent à hurler : « Ouap ! ouap ! »

Ensuite je dansai une véritable danse de sauvage autour de la victime.

Quand je fus las de danser, je saisis le moineau par la patte, et je me précipitai dans la cuisine.

— Jeannette ! Jeannette ! un moineau ! un moineau, que j'ai tué avec ma flèche, Je veux que tu le fasses cuire, je veux que maman en mange, je veux que papa en mange, je veux que tu en manges aussi.

— Il n'y en aura pas bien gros pour chacun dit Jeannette en regardant le moineau et en lui passant les doigts sur la poitrine pour voir s'il était gras.

— Cela ne fait rien, repris-je, je veux que tu le fasses cuire ; une autre fois j'en tuerai davantage, tu verras. Maintenant que je sais comment on les tue, je les tuerais tous, ils ne viendront plus manger de raisin, et Maman ne sera plus obligée de mettre les grappes dans des sacs. Tu le feras cuire, n'est-ce pas, Jeannette ?

— Je puis toujours le faire cuire, me répondit Jeannette avec complaisance. Maintenant, si tu m'en crois, tu iras te débarbouiller, ton papa et ta maman ne vont pas tarder à rentrer, et, si tu n'enlevais pas les taches rouges que tu as sur les joues et sur le menton, ta maman ne saurait seulement pas où t'embrasser.

Je suivis son conseil, et j'achevais ma toilette, lorsque j'entendis en bas la voix de mon père. Je descendis précipitamment l'escalier, car je voulais être le premier à parler à mes parents du grand événement de la journée.

— Papa, Maman, m'écriai-je, j'ai tué un moineau avec ma flèche. Je vais vous le faire voir. Jeannette m'a promis de le cuire. Je sais maintenant comment il faut s'y prendre pour tuer les moineaux ; je les tuerais tous. Cela fait qu'il ne mangeront plus le raisin.

Mon père et ma mère, me voyant si heureux et si fier de mon exploit, me firent sur mon adresse des compliments que je ne méritais guère ; mais pour le moment, j'avais l'esprit tellement sens dessus dessous que j'acceptai leurs compliments, sans réfléchir que j'avais tué le moineau tout à fait par hasard.

Après m'avoir fait ses compliments, mon père me dit :

— Approche, Albert, que je te dise quelque chose qui va bien te surprendre.

(A suivre.)

VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

Ecoles primaires

Les membres du personnel enseignant primaire qui auront accompli leur troisième année d'enseignement dans le courant du 1^{er} semestre 1909, sont priés de faire parvenir au Département **avant le 30 avril**, leurs pièces justificatives, soit des attestations des Commissions scolaires indiquant les dates et la durée exacte de leurs fonctions dans chaque localité.

Il est rappelé d'autre part à MM. les instituteurs qu'ils doivent aviser le Département de leur incorporation militaire dès leur sortie de l'Ecole de recrues.

Service de l'Instruction.

Cours complémentaires

L'indemnité due à MM. les instituteurs est payable actuellement aux recettes de district.

VÊTEMENTS & DRAPERIE

*Anglaise, Française
et Suisse.*

**Coupe élégante et soignée. • Ateliers de tailleurs
dans la maison. • 2 coupeurs expérimentés.**

Exiger
des morceaux
p^r réparations.

**MAISON ..
• MODÈLE**

**Maier
& Chapuis**

**LAUSANNE
22, RUE DU PONT**

Envois à choix
immédiats.

Collections
échantillons
à disposition.



TOUJOURS

10⁰/₀

d'escompte

au lieu du **3 %**
habituel à 30 jours,
aux membres de la

S. P. V.



Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS



J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.



Afin d'introduire ma

MACHINE à LAVER LE LINGE

à Fr. 21. — à la fois dans tous les ménages, je me suis décidé de l'envoyer à l'essai, au prix avantageux ci-dessus. — Rien à payer à l'avance! Faculté de retour en cas de non convenance. Trois mois de crédit! La machine se paie par l'usage au bout de peu de temps, grâce à l'économie sur le savon et n'attaque pas le linge. Facile à manier, elle produit davantage et est plus solide qu'une machine de 70 fr. Des milliers d'attestations à disposition! Construite en bois et non en fer-blanc, cette machine est indestructible. Tout en facilitant énormément le travail, elle est très économique. Ecrire de suite à

PAUL-ALFRED GÖBEL, BASEL

Postfach Fil 18.

Des représentants sont demandés partout. Désigner dans les commandes la station de chemin de fer la plus proche.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue Madelaine, 16, LAUSANNE — Rue Fleury, 7, NEUCHÂTEL
Téléphone Rue Colombière, NYON.

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

systèmes
brevetés.

MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles
déposés.

Ancienne Maison

A. MAUCHAIN

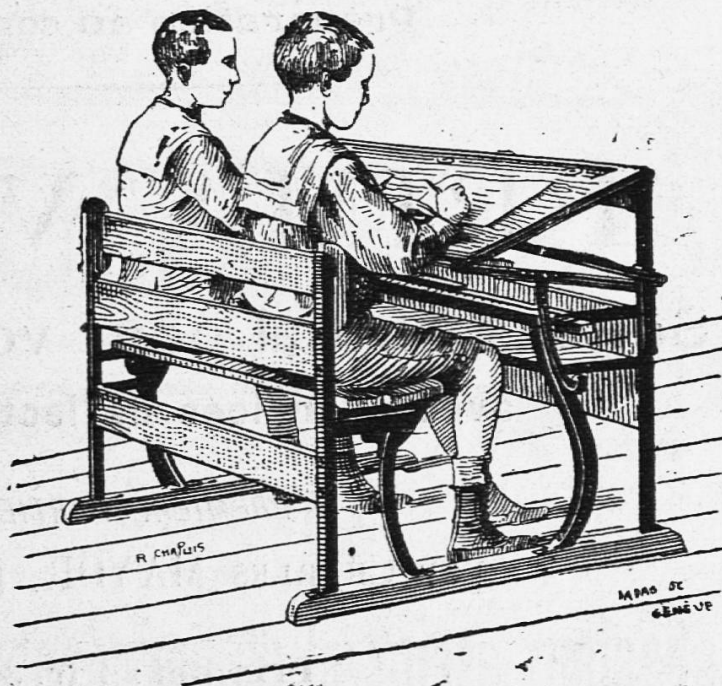
des **RAPPA** successeur
GENÈVE

Médailles d'or :

Paris 1885 Havre 1893
Paris 1889 Genève 1896
Paris 1900

Les plus hautes récompenses
accordées au mobilier scolaire.

Attestations et prospectus
à disposition.



Pupitre avec banc Pour Ecoles Primaires

Modèle n° 20
donnant toutes les hauteurs
et inclinaisons nécessaires
à l'étude.

Prix : fr. 35.—.

PUPITRE AVEC BANC ou chaises.

Modèle n° 15 a
Travail assis et debout
et s'adaptant à toutes les tailles.
Prix : Fr. 42.50.

RECOMMANDE

par le Département
de l'Instruction publique
du Canton de Vaud.

TABLEAUX-ARDOISES

fixes et mobiles,
évitant les reflets.

SOLIDITÉ GARANTIE

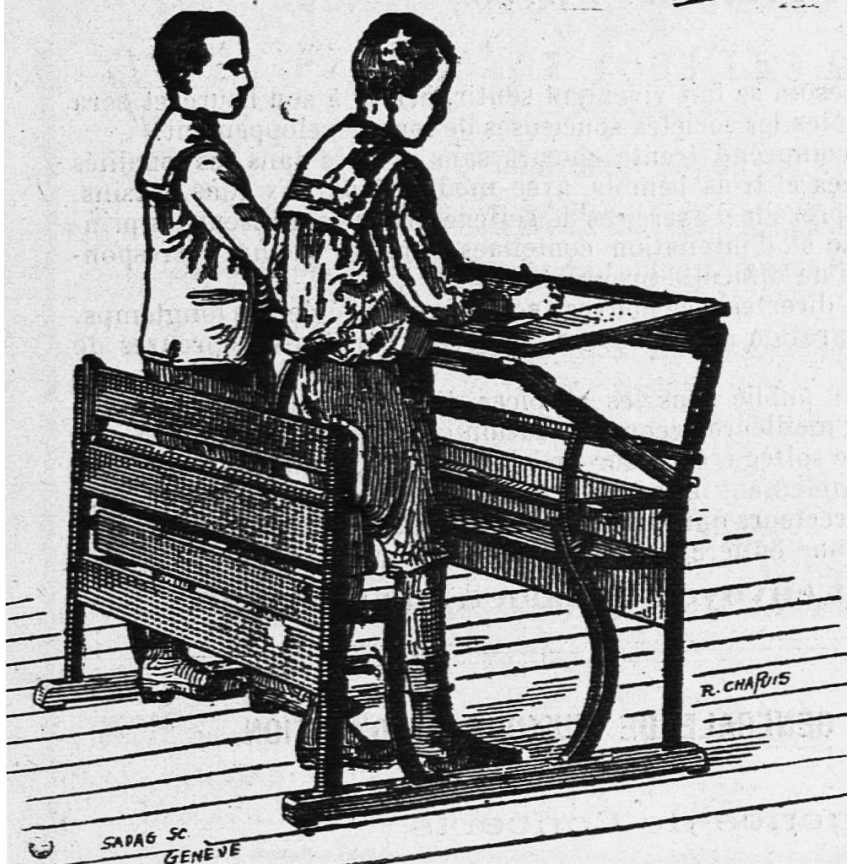
PORTE CARTE GÉOGRAPHIQUE MOBILE

et permettant l'exposition horizontale rationnelle

Les pupitres « MAUCHAIN » peuvent être fabriqués dans toute localité
S'entendre avec la maison.

Localités vaudoises où notre matériel scolaire est en usage : Lau-
anne, dans plusieurs établissements officiels d'Instruction ; Mon-
teux, Vevey, Yverdon, Moudon, Payerne, Grandcour, Orbe, Chavan-
ne, Vallorbe, Morges, Coppet, Corsier, Sottens, St-Georges, Pully,
Pex, Rivaz, Ste-Croix, Veytaux, St-Légier, Corseaux, Châtelard, Gran-
s, la Tour de Peilz, Rances, La Praz, Champvent, Lavey, Morcles,
gle, Chexbres, Combremont, Echallens, etc.

CONSTRUCTION SIMPLE — MANIEMENT FACILE



RÉPERTOIRE CHORAL

Préparation au concours

PRIMA VISTA

Solfège choral pour voix d'hommes,
avec exercices de lecture à vue

PREMIÈRE PARTIE

par CHARLES MAYOR, professeur

Prix net : 1 fr. 35

Cet ouvrage, dont le besoin se fait vivement sentir, arrive à son heure et sera hautement apprécié par toutes les sociétés soucieuses de leur développement.

Le *PRIMA VISTA* comprend trente chœurs sans paroles dans les tonalités majeures jusqu'à trois dièzes et trois bémols, avec modulations aux tons voisins. Chacun de ces chœurs est précédé d'exercices de solfège, lesquels utilisent les principales difficultés de rythme et d'intonation contenues dans les chœurs correspondants, écrits dans un ordre de difficulté progressif.

Auxiliaire précieux du directeur, ce nouveau solfège réclamé depuis longtemps, constitue la meilleure préparation aux concours, pour les périlleuses épreuves de lecture à vue.

Le *PRIMA VISTA* est publié sous les auspices de la Société cantonale des chanteurs vaudois. C'est la meilleure recommandation qu'on puisse en donner. En outre ce nouveau recueil de solfège, écrit sur un plan spécial, tout en étant plus complet, est d'un prix sensiblement inférieur à tous les ouvrages similaires. Soumis à des professeurs et directeurs qui font autorité en matière de chant choral, le *PRIMA VISTA* a obtenu une entière approbation.

Ce solfège est envoyé à l'examen sur demande.

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE MUSIQUE ET D'ÉDITION

Agence de Concerts

FOETISCH FRÈRES (S.A.)

LAUSANNE, 35, RUE DE BOURG.

TRÈS GRAND CHOIX DE **MUSIQUE CHORALE**

Chœurs d'enfants. — Chœurs de femmes. — Chœurs d'hommes. — Chœurs mixtes.

MUSIQUE PROFANE ET RELIGIEUSE Pour toutes circonstances.

Catalogue gratis et franco sur demande.

Lausanne. — Imprimeries Réunies.